



HAL
open science

Pour une conception non propositionnelle de l'implicite et de l'explicite : le cas des interjections dans un corpus de t'chat

Pierre Halté

► To cite this version:

Pierre Halté. Pour une conception non propositionnelle de l'implicite et de l'explicite : le cas des interjections dans un corpus de t'chat. Anquetil, Elie-Deschamps, Lefebvre-Scodeller. Autour des Formes Implicites, PUR, 2017. hal-01618897

HAL Id: hal-01618897

<https://hal.science/hal-01618897>

Submitted on 20 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une conception non propositionnelle de l'implicite et de l'explicite : le cas des interjections dans un corpus de t'chat
Pierre Halté

Introduction :

L'interjection est une classe grammaticale qui pose de nombreux problèmes aux conceptions traditionnelles de la langue. Les interjections étaient jadis envisagées comme des « mots-phrases » (voir Tesnière 1959) ; cette approche a été dépassée par les recherches nombreuses, en sciences du langage, ayant eu lieu dans les années 2000 (voir par exemple Swiatkowska 2000, Kleiber 2006, Buridant 2006 – pour un récapitulatif de ces approches, voir Halté 2013). De ces recherches ressortent des caractéristiques qui problématisent sous un angle nouveau notre rapport au langage et à la façon dont nous calculons le sens des énoncés : les interjections sont bien des mots de la langue, qui sont parfois employées en tant que noms ou qu'adjectifs (« Peste ! », « Chic ! ») ; pourtant, elles ne servent pas à décrire le monde de façon référentielle, propositionnelle, mais à manifester directement la subjectivité du locuteur. Est-il possible de confronter cette catégorie aux théories de l'implicite, qui se fondent sur la notion de contenu propositionnel et qui, par conséquent, ne s'intéressent qu'à des énoncés propositionnels ? L'objectif de cette étude est d'élargir les notions d'implicite et d'explicite (telles qu'elles sont théorisées par Kerbrat-Orecchioni 1986, Sperber & Wilson 1986, Ducrot 1984) aux expressions non propositionnelles comme les interjections ou d'autres marques modales. Nous montrerons d'abord, grâce à la sémiotique peircienne, puis à l'opposition dire / montrer qui traverse systématiquement les travaux sur les interjections, que ces dernières font sens sans être propositionnelles (au sens de Wittgenstein, 1922) : elles ne servent pas à représenter logiquement un état de fait, mais elles montrent, directement, l'objet auquel elles sont nécessairement attachées. Nous tenterons ensuite de montrer que les notions d'implicite et d'explicite peuvent cependant s'appliquer à des énoncés non propositionnels : nous proposerons pour ce faire une typologie et un classement des interjections de notre corpus de t'chat. La communication par t'chat permet en effet d'observer des énoncés dont la production dépend des contraintes de l'écrit, tout en devant être spontanée, comme à l'oral – ce qui permettra peut être dans le futur d'étendre les questionnements concernant l'implicite et l'explicite non propositionnels à la communication non verbale en général.

I – L'interjection comme marque non-propositionnelle

Les exemples que nous questionnerons dans cette étude se présentent de la sorte :

- (1) [15:15] <MeeYung> et je n'ai pas toubib référent >.<
[15:15] <%ondes-virtuelles> **aie**
[15:15] <%ondes-virtuelles> tu vas être très mal remboursée
[15:15] <MeeYung> (sont chiants avec leurs histoire de toubib référent ...
[15:15] <%ondes-virtuelles> ils ont encore augmenté la pénalité

Entre crochets, on trouve l'heure de la production du message, et entre chevrons, le pseudonyme de l'utilisateur qui le produit. Notre objectif est de rendre compte des dimensions plus ou moins implicites des calculs de sens déclenchés par les interjections, en

l'occurrence « aïe ». En effet, s'il n'est dit nulle part explicitement, dans l'exemple, que <ondes-virtuelles> est désolé ou s'inquiète de ce que vient de dire <MeeYung>, c'est pourtant ce que tout locuteur francophone comprend sans aucun effort à la lecture de « aïe » dans ce contexte. Il semble donc difficile, à première vue, de décréter que le sens de « aïe » est implicite – pour autant, selon les définitions traditionnelles, il est, comme nous le verrons, impossible de dire que le sens de « aïe » est explicite. Et pourtant, il suffit de remplacer, dans l'exemple ci-dessus, « aïe » par « ah », pour se rendre compte que la deuxième version, (1'), semble beaucoup moins « explicite » que la première :

(1') [15:15] <MeeYung> et je n'ai pas toubib référent >.<
[15:15] <%ondes-virtuelles> **ah**
[15:15] <%ondes-virtuelles> tu vas être très mal remboursée
[15:15] <MeeYung> (sont chiants avec leurs histoires de toubib référent ...
[15:15] <%ondes-virtuelles> ils ont encore augmenté la pénalité

Difficile de dire ici ce que signifie ce « ah », tant les interprétations peuvent en être nombreuses : surprise, simple prise de conscience, déception, les sens susceptibles d'être actualisés sont bien plus nombreux qu'avec « aïe », et c'est cette forte potentialité qui en fait un énoncé plus implicite que « aïe ».

Avant d'étudier différents exemples en détail, éclaircissons, d'un point de vue sémiotique et pragmatique, le fonctionnement des interjections puis revenons sur les problèmes que posent les définitions habituelles de l'implicite et de l'explicite.

1 – L'interjection : indice d'une émotion ou d'une attitude subjective

On trouve parmi les recherches récentes sur l'interjection un article de Kleiber (2006) qui tente d'approcher la différence entre les onomatopées et les interjections sous l'angle de la sémiotique peircienne, ce qui nous semble être une des façons les plus opérationnelles de le faire, et ce qui permet aussi de rendre compréhensible ses fonctions pragmatiques.

Dans la sémiotique peircienne, qui fonctionne toujours sur un mode triangulaire, trois relations sont envisagées entre le signe et l'objet du monde (Everaert-Desmedt 1990¹). La première est la relation iconique, dans laquelle le signe imite, dans sa forme, dans sa matérialité, l'objet du monde : « Un signe renvoie à son objet de façon iconique lorsqu'il ressemble à son objet » (Everaert-Desmedt, 1990, p.53). Certains mots sont bien des icônes sonores : ainsi, une onomatopée comme « glouglou » peut-elle être envisagée comme une icône sonore du bruit de l'eau qui s'écoule. Les onomatopées sont donc dans une relation iconique avec un objet du monde, en l'occurrence un son, qu'elles imitent.

Le second type de relation est la relation indicielle. On dira qu'un signe est un indice lorsqu'il rend perceptible un objet qui ne serait pas perceptible sans l'indice : « L'indice est un fait immédiatement perceptible qui attire l'attention sur son objet, lequel n'est pas immédiatement perceptible. » (Everaert-Desmedt, 1990, p.61). Les indices linguistiques, comme les déictiques, pointent toujours vers la situation d'énonciation². Les interjections sont aussi des indices : quand je dis « aïe », cette interjection est l'indice de ma douleur.

¹ L'interprétation du modèle de Peirce que propose Everaert Desmedt est discutable (et discutée) ; nous la choisissons parce qu'elle est très opérationnelle et permet de classer facilement des marques linguistiques.

² Par « situation d'énonciation », nous entendons ici l'ensemble des éléments (linguistiques ou extra-linguistiques) susceptibles d'intervenir dans le calcul du sens d'un énoncé au moment de sa production.

Cette relation indicielle installe une contiguïté totale entre le signe et l'objet qu'il indique – et donc la situation d'énonciation.

Enfin, une troisième relation, la relation symbolique, établit un lien tout à fait arbitraire entre un signe et un objet du monde. Rien, dans la forme du signe, ni dans son rapport avec l'objet, ne motive la relation entre le signe et l'objet, en dehors d'une convention établie par une communauté linguistique. Ainsi, le mot « chien » et l'objet du monde « chien » ne sont en rapport que par une loi conventionnelle et arbitraire. La relation symbolique correspondrait, pour ce qui concerne la linguistique, à une représentation logique d'un état de fait, ce que Wittgenstein appelle une « proposition ». Les énoncés propositionnels sont vériconditionnels, ce qui est facilement vérifiable avec les énoncés assertifs, par exemple : on peut réfuter un énoncé vériconditionnel, ou le passer à la forme négative. Nous y reviendrons dans la sous-partie suivante.

Le problème qui se pose alors pour les notions d'implicite et d'explicite telles qu'elles ont été envisagées jusqu'alors est qu'elles sont fondées sur le sens symbolique des énoncés, c'est-à-dire leur sens référentiel, propositionnel. Les contenus implicites sont envisagés comme des « contenus propositionnels non dits », et les contenus explicites comme des contenus propositionnels « dits » (voir Kerbrat-Orecchioni 1986, Ducrot 1969). Il nous semble pourtant qu'on peut tout à fait dire d'un geste, indiciel, qu'il est plus ou moins explicite : un geste de pointage, par exemple, ancré dans la situation d'énonciation, ne « dit » rien, ne conceptualise rien, ne contient pas de proposition ; pour autant, il est compréhensible immédiatement par tous. Par contre, si je lève mon pouce en réponse à une très mauvaise blague prononcée par mon interlocuteur, l'ironie se dégageant de ce geste est implicite.

Grâce à la typologie de Peirce, on peut envisager des interjections de deux types, qui vont correspondre comme nous le verrons dans l'analyse de corpus à des degrés différents de déclenchement de sens implicite. Les interjections primaires, d'une part, ont une composante iconique : elles proviennent d'onomatopées qui se sont chargées d'indexicalité, qui sont devenues des indices de subjectivité. On pense par exemple à « ouf ! », imitation du soupir de soulagement, devenue l'indice de ce dernier ; mais aussi à des onomatopées plus complexes comme « cocorico », qui peut être compris dans certains contextes comme l'indice de la joie d'être français. On peut aussi ranger « oh », « ah », « eh » dans cette catégorie. Les interjections secondaires, d'autre part, sont des mots qui, à partir de leur emploi symbolique et non motivé, se sont figés et sont devenus des indices d'une émotion ou d'une attitude subjective du locuteur. Parfois, le sens symbolique et le sens indiciel d'un même mot peuvent coexister dans la langue : ainsi, le sens originel de « hélas ! », vraisemblablement construit sur le mot « las », n'est plus vraiment accessible dans le français contemporain, alors que « chic » peut être employé comme un adjectif ou comme une interjection : « Ce manteau est chic » ou « Chic ! J'ai trouvé du travail ! ». Dans le premier cas, « chic » est employé de façon symbolique et réfère à un objet du monde qui lui est extérieur, avec lequel il n'a aucune contingence nécessaire ; dans le second cas, « chic ! » est l'indice de la joie du locuteur et est liée à elle dans une relation de contingence absolue et irréductible, ici et maintenant, au moment de son énonciation. Intuitivement, les interjections primaires semblent moins explicites que les interjections secondaires. C'est ce que nous vérifierons dans la seconde partie.

Le statut d'indice de l'interjection a plusieurs conséquences. La première est que l'interjection ne décrit pas un état de fait comme le ferait un énoncé propositionnel ou symbolique (une assertion, par exemple) ; l'interjection, si elle ne « dit » rien, au contraire, « montre » son sens, en lien de contingence avec la situation d'énonciation³. Cette distinction entre dire et montrer, fondée sur les travaux de Wittgenstein puis reprise au fil de l'histoire de la pragmatique⁴ jusqu'à récemment (des travaux de Ducrot et Anscombe 1983 à ceux de Perrin 2008, en passant par Nølke 1994, De Chanay *et al* 2013, Kronning 2013, etc.), repose sur des éléments de logique formelle (comme la vériconditionnalité) : est « dit » tout ce qui représente logiquement un état de fait, représentation que l'on peut juger en termes de vériconditionnalité ; est « montré » tout ce qui ne relève pas de ce mode de représentation. Cette distinction permet de bien faire la différence entre le fonctionnement d'un énoncé comme « J'ai mal », assertif et vériconditionnel, qui peut être réfuté, et celui de « Aïe ! », qui ne décrit pas un état de fait, mais montre la douleur du locuteur et ne peut être réfuté. Ce couple dire/montrer est important pour ce qui nous concerne ici, parce que tout se passe comme si, dans les théories de l'implicite, on envisageait le sens implicite comme comme une paraphrase potentielle, et propositionnelle, suspendue dans une sorte de virtualité énonciative – comme du « dire » qui ne serait pas énoncé. Il est important de voir, pour mettre à bas cette conception que nous trouvons hasardeuse, que, pour les raisons évoquées ci-dessus, « J'ai mal » n'est en aucun cas l'équivalent sémantique de « Aïe ». Les deux énoncés ne font tout simplement pas sens de la même manière : de notre point de vue, c'est donc une fausse piste que de considérer que derrière « Aïe », qui ne dirait rien explicitement, se cacherait un énoncé propositionnel implicite, non dit mais nécessairement actualisé, du type « J'ai mal ». Aucun locuteur francophone n'a besoin de formuler des énoncés propositionnels (du type « Aïe est l'équivalent de j'ai mal »), sous-jacents ou pas, lorsqu'il entend ou prononce « aïe » : la compréhension en est immédiate.

C'est sur cette distinction dire/ montrer que se fondent les théories de la modalisation et plus généralement de l'énonciation, de Bally (1944) à Vion (2004) en passant par Ducrot (1984). En effet, si l'on observe ce qui n'est pas *dit*, propositionnellement, dans un énoncé, on trouve des marques qui servent à faire porter la subjectivité du locuteur, *montrée*, sur les éléments propositionnels : par exemple, l'intonation, la forme de l'énoncé, etc. C'est ce qu'observe Bally en proposant la distinction *modus/dictum*, où le *dictum* est la partie de l'énoncé qui représente logiquement un état de fait, et où le *modus* est l'attitude subjective du locuteur visant en général ces éléments vériconditionnels. Les interjections relèvent évidemment du *modus*, non vériconditionnel. Notre objectif est de montrer que les notions d'implicite et d'explicite n'ont en fait que peu à voir avec le sens propositionnel des énoncés, et que des marques modales comme les interjections, dépourvues de sens propositionnel, peuvent néanmoins être plus ou moins explicites / implicites.

La question est maintenant de savoir si le sens des interjections, qui ne relève pas d'un sens propositionnel, peut être envisagé comme « implicite » ou « explicite ».

3 – L'implicite au-delà du sens propositionnel

³ Par situation d'énonciation, nous entendons ici l'ensemble des facteurs susceptibles d'intervenir dans le calcul de sens d'un énoncé, ce qui peut inclure des éléments extra-linguistiques.

⁴ (et aussi au fil de l'histoire de l'étude des interjections puisque Swiatkowska publie en 2000 un ouvrage intitulé : *Entre dire et faire : de l'interjection*, traitant entre autres de cette problématique)

Les définitions de l'implicite reposent toutes sur le sens propositionnel des énoncés. Ainsi, chez Ducrot et Kerbrat-Orecchioni (Ducrot 1969, Kerbrat-Orecchioni 1986), les contenus explicites concernent ce qui est littéralement « dit », et les contenus implicites sont envisagés comme des « contenus propositionnels non dits ». Voici par exemple comment est définie l'inférence chez Kerbrat-Orecchioni (1986) :

« Nous appellerons inférence toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable (interne ou externe)» (p.24).

L'implicite est donc constitué de propositions qui ne sont pas dites « littéralement » mais que l'on reconstituerait à partir de différents indices tirés de la situation d'énonciation, combinés. Ces propositions implicites se classent ensuite comme on sait en deux catégories, sous entendus et présupposés, la première étant actualisable selon les éléments contextuels, et la seconde étant nécessairement actualisée indépendamment du contexte. Ainsi, « Pierre a cessé de fumer » déclenche une présupposition : « Pierre fumait auparavant » et peut déclencher une infinité de sous-entendus selon le contexte (« Tu devrais en faire autant », « C'est bon pour sa santé », etc.) ; présupposés et sous-entendus sont toujours envisagés comme des énoncés propositionnels. Nous avons déjà émis des réserves quant à la notion de « proposition implicite » en ce qui concerne l'interjection. Une paraphrase propositionnelle ne peut pas rendre compte correctement de l'information véhiculée par un énoncé non propositionnel comme une interjection. L'interjection ne fait pas sens de façon propositionnelle, elle n'est pas l'équivalent sémantique d'un énoncé propositionnel : dire qu'elle actualiserait une proposition implicite, non dite, serait selon nous nécessairement inexact.

Sperber & Wilson (1986) proposent en parallèle de Ducrot et Kerbrat-Orecchioni une pragmatique dans laquelle tout le contexte est modélisé sous forme d'un ensemble de propositions interagissant entre elles afin de produire de nouvelles propositions. Même s'ils reconnaissent l'existence d'un sens non-propositionnel (c'est-à-dire non vériconditionnel), lié aux explicatures d'ordre supérieur (voir Sperber & Wilson 1986, Moechler & Zufferey 2012) – dont il est très difficile de rendre compte sans avoir recours à des propositions -, ces dernières constituent un niveau de sens qui s'ajoute toujours, sans l'exclure, à un niveau plus fondamental, les explicatures dites « basiques », elles mêmes fondées sur le sens propositionnel de l'énoncé. Tout l'appareil théorique de Sperber & Wilson repose ainsi sur l'idée selon laquelle chaque énoncé interagit avec un ensemble de propositions déjà existantes dans le contexte, ce qui est susceptible de produire un certain nombre de nouvelles propositions qui seront sélectionnées, ou pas, selon leur pertinence, pour calculer un sens qui sera lui aussi exprimable sous forme propositionnelle. Or les interjections, elles, ne font pas sens de façon propositionnelle : elles ne sont pas soumises à des conditions de vérité. Dire « Aïe ! » n'est pas la même chose que d'énoncer « J'ai mal ». Pour autant, « Aïe ! » peut être un énoncé autonome, qui peut être compris instantanément, sans problème, sans autre support verbal, au même titre que « J'ai mal ». Pourtant, si l'on suit les conceptualisations traditionnelles de l'explicite et de l'implicite, il paraîtrait normal d'affirmer que « J'ai mal » est totalement explicite, alors que « Aïe » ne l'est pas, puisque « Aïe » ne décrit pas la douleur de façon vériconditionnelle. Peut-on sérieusement dire que « Aïe » n'est pas explicite ? Un locuteur francophone ne comprend-il pas immédiatement le sens de « Aïe », sans avoir besoin d'élaborations sophistiquées fondées sur un sens propositionnel ?

Cet écueil théorique est d'ailleurs relevé d'emblée par Kerbrat-Orecchioni dans son ouvrage, *L'implicite*. La seule définition possible de l'implicite et de l'explicite repose sur la prise en compte du contexte et surtout des normes d'usage :

« Si par « règle » on entend l'une de ces « lois du discours » qui relèvent d'une sorte de code déontologique des usages langagiers, c'est bien la formulation explicite, nous y reviendrons, qui est autant que faire se peut « de règle » : de même [...] que le mensonge est « marqué » par rapport à l'énoncé sincère, de même la formulation implicite se « marque » et se démarque par rapport à la formulation explicite jugée plus « normale ». » (Kerbrat-Orecchioni 1986, p.6)

Si l'on suit ce qui est dit ici, « Aïe » est tout à fait explicite : il est dans la norme de dire « Aïe » lorsque l'on ressent la douleur. Pour autant, « Aïe » n'a pas de contenu propositionnel vériconditionnel. Mais alors pourquoi persister à associer systématiquement la notion d'implicite – et donc d'explicite - à celle de contenus propositionnels « dits » ou « non dits » ? Selon nous, et comme le montrent les contradictions mises en avant ci-dessus, dans les théories les concernant, les notions d'implicite et d'explicite n'ont en fait rien à voir avec la présence ou l'absence de contenus propositionnels « dits » ou « non dits » mais relèvent plutôt d'une relation de l'énoncé à des conventions d'usage, à des normes. Or ce n'est pas parce qu'un énoncé n'est pas propositionnel qu'il n'est pas soumis à des conventions ! Il suffit simplement de comparer ces deux exemples fabriqués pour s'en rendre compte :

« Hélas ! J'ai raté mes examens »

« Ah ! J'ai raté mes examens »

La seule différence entre les deux énoncés repose sur un changement, de l'un à l'autre, de marque modale. « Hélas » et « ah » ne sont pas propositionnelles : et pourtant, il est évident pour tout locuteur francophone que le sens du premier énoncé est plus explicite que le sens du second. Cela prouve que la notion d'implicite ou d'explicite ne repose absolument pas sur des contenus propositionnels. Seule les conventions d'usage des deux marques en modifient le caractère implicite : « Hélas » est très figé dans des conventions d'usages, comme la plupart des interjections secondaires : il indique conventionnellement la tristesse. « Ah », par contre, est beaucoup moins figé et peut donner lieu à des interprétations beaucoup plus variées.

Nous allons maintenant tenter de rendre compte de ce type de gradations en termes d'implicite et d'explicite en les liant au type d'interjection considéré, à partir d'exemples tirés de notre corpus.

II – Les interjections dans le corpus : de l'explicite à l'implicite

Puisqu'on ne peut pas faire reposer la définition de l'explicite ou de l'implicite sur un sens propositionnel, c'est-à-dire sur ce qui est « dit » littéralement, il faut nécessairement, pour juger du caractère explicite ou implicite d'une expression, faire appel à des savoirs partagés concernant la langue, l'énonciation, les règles d'usage, etc. Le classement des expressions en « implicite » ou « explicite » dépend donc nécessairement des compétences

interprétatives du destinataire, lecteur ou interlocuteur, mises en rapport avec des normes globales, qu'il faut connaître. Aucune expression n'est explicite ou implicite « a priori ». Les exemples qui suivent seront analysés à partir de ce postulat de départ. Nous tenterons de fournir un classement des interjections du corpus, fondé sur notre propre interprétation, selon qu'elles déclenchent des effets de sens plus ou moins explicites⁵.

1 – Les interjections « franchement explicites »

Voici quelques exemples d'interjections qui ne posent pas de problème quant à leur interprétation, qui se fait immédiatement à leur lecture.

- « aïe »

(1) [15:15] <MeeYung> et je n'ai pas toubib référent >.<
[15:15] <%ondes-virtuelles> aie
[15:15] <%ondes-virtuelles> tu vas etre tres mal remboursée
[15:15] <MeeYung> (sont chiants avec leurs histoire de toubib référent ...
[15:15] <%ondes-virtuelles> ils ont encore augmenté la pénalité

Dans cet exemple, les effets de sens provoqués par « aïe », à la suite de l'énoncé qui le précède, sont parfaitement explicites : il s'agit pour le locuteur de montrer qu'il éprouve une douleur à la lecture de ce qui précède, afin de montrer qu'il se positionne par rapport au contenu énoncé par l'interlocuteur de façon critique et empathique. Ce second calcul se fait par inférences – ce qui ne justifie pas à notre avis de le qualifier d'implicite - mais est déclenché par la reconnaissance immédiate de « Aïe » comme, en français, l'indice conventionnel de la douleur. Il n'y a pourtant dans cet exemple aucun énoncé propositionnel décrivant la douleur éprouvée par <ondes-virtuelles> : si l'on s'en tient aux définitions associant l'explicite à un contenu propositionnel dit, il est impossible de dire que la douleur de <ondes-virtuelles> est ici exprimée « explicitement ». Cela paraît ridicule de s'en tenir à cette conception de l'explicite, puisque le sens de « Aïe » est ici complètement transparent. Il est aussi, à notre avis, ridicule de défendre la position selon laquelle il y aurait, sous jacent à l'énonciation de « Aïe », un contenu propositionnel implicite, « non dit », du type « j'ai mal ». Il suffit d'ailleurs, dans l'exemple ci-dessus, de remplacer « Aïe » par « J'ai mal » ou même une paraphrase plus complète du type « J'éprouve une douleur jouée pour te montrer que ton énoncé m'inquiète pour toi » pour se rendre compte que l'échange paraîtrait tout à fait étrange. Pour nous, « Aïe » fait sens, non propositionnellement, certes, mais de façon tout à fait explicite.

- Exemple de juron : « merde »

(2) [15:01] <LesPrie> manquerait plus que tu manques l'heure de fin, le truc ballot, tu t'endors et tu te réveilles 2h après : ha **merde**, j'ai fait des heures supp'
[15:02] <Bourguideche> tu parles... en plus ils les comptent pas les heures sup'...

⁵ Plutôt que de classer les interjections comme « implicite » ou « explicites », nous préférons les classer selon des degrés, des interjections très explicites à celles qui le sont peu. Le principe de coopération de Grice assure toujours aux expressions un degré minimum de sens qui permet de les expliciter.

Tout comme dans l'exemple précédent, ici, si l'énervement n'est pas dit littéralement, propositionnellement, dans l'énoncé (puisque « merde », ici, n'est évidemment pas à comprendre dans son sens symbolique référentiel, comme référent à des excréments, mais bien comme un indice de l'énervement du locuteur), il n'en reste pas moins tout à fait perceptible et nécessairement actualisé par tout locuteur francophone. « Merde » est un juron extrêmement figé dans des usages bien précis : c'est un indice conventionnel, tout à fait explicite, de l'énervement du locuteur. Il en va de même pour la plupart des jurons, comme « mince » ci-dessous :

(3) _____03[14:53] * Apocalypse
(~QuebecWeb@10569D87.AA4BA267.A11112EB.EpiK) has joined #25-35ans
[14:53] <LesPrie> Candy[tel] et Artemis
[14:53] <Bourguideche21> **Mince!** Dieu nous puni... Il nous envoie l'Apocalypse
_____03[14:54] * raymond (~raymond@EpiK-7EC0EE55.dsl.bell.ca) has
joined #25-35ans

- « oups »

(4) [13:03] <Bourguideche21> AZE
[13:03] <Bourguideche21> **oups**
[13:03] <BlueBahou> hum ?

De même, certaines interjections, pourtant apparemment moins figées et n'étant pas issues d'un processus de délocutivité puis de figement comme peuvent l'être les jurons, comme « oups », peuvent être des indices conventionnels marquant diverses opérations cognitives. Ici, il s'agit pour le locuteur de montrer qu'il a commis une erreur. « Oups » est l'indice conventionnel, en français, marquant cette prise de conscience : cette expression est immédiatement comprise comme telle par tout locuteur francophone et nous la classons parmi les interjections « explicites » du corpus.

On le voit, les interjections franchement explicites sont celles que la langue et la communauté de locuteurs ont installées dans des emplois très précis, très ciblés, et qui n'en sortent que peu ou pas. L'explicite semble donc être l'apanage des interjections secondaires.

2 – Les interjections « acronymiques » : de l'opacité à l'explicite

Les interjections acronymiques (« lol », « mdr », « omg », etc.) sont apparues dans les conversations synchrones en ligne : elles sont constituées d'initiales de mots employés, à l'origine, de façon référentielle et symbolique, ces assemblages d'initiales se figeant au fil du temps pour, finalement, devenir des indices conventionnels de l'émotion qui jusqu'alors était décrite de façon référentielle. Observons deux exemples :

(5) [10:53] <Angel> Bonjour
[10:54] <Angel> Purée ça roupille encore sur un tchat **lol**

(6) [14:25] <Bourguideche> **lol** on dirait un vieux couple ^^

Ces interjections sont apparues récemment, et sont donc un bon exemple pour traiter du rôle des compétences linguistiques dans le calcul du sens. Ainsi, si, durant les années 1990, il était fréquent que des utilisateurs demandent à quoi correspondaient les initiales « Lol », qui était alors pour la plupart une expression « plus implicite qu'implicite », c'est-à-dire carrément opaque, il n'est aujourd'hui plus nécessaire de connaître la signification des initiales pour interpréter ces interjections : elles sont devenues tout à fait explicites. Cette séquence d'initiales, « Lol » pour « laughing out loud » dans son emploi symbolique, est devenue l'indice conventionnel de la joie, et les locuteurs, notamment francophones, n'ont plus besoin de savoir que « lol » est constituée d'initiales d'autres mots, ni de comprendre ces mots, pour l'employer en tant qu'indice de leur joie, à tel point que, là où les anglo-saxons continuent à prononcer « lol » en détachant les initiales : [3lo3l], les francophones en ont fait un mot qu'ils prononcent en suivant les règles de la phonétique du français : [lɔl].

Un usager non-expert des salons de discussion en ligne aura besoin d'explicitations concernant les interjections acronymiques ; mais, une fois ces explicitations données, il n'aura plus besoin de recourir à une interprétation littérale pour les comprendre immédiatement. Susceptibles de déclencher l'actualisation de nombreux contenus implicites lorsqu'elles ne sont pas encore « apprises », ces mêmes interjections deviennent donc tout à fait explicites une fois leur usage intégré et maîtrisé. La normalisation des usages et l'apprentissage pragmatique des utilisateurs de certaines expressions participent à la constitution de l'explicite, et non le caractère propositionnel ou pas des expressions en question.

3 – Les interjections « peu explicites »

Dans la catégorie des interjections primaires, certaines, bien que conventionnellement installées dans des usages qui restent encore à décrire précisément (pour une tentative de description, voir Halté 2013), ne sont pas figées dans un emploi donné. On pense notamment à « oh », « ah », et « eh » : ces interjections obéissent à des règles d'usage, puisque « oh » et « ah », par exemple, ne sont échangeables qu'au prix d'une modification importante du sens de l'énoncé, mais il est très difficile de rendre compte de leur sens (voir Halté 2013). S'il est difficile de dire que ces interjections déclenchent l'actualisation d'un sens implicite, il est néanmoins clair qu'elles sont peu explicites : leur sens est difficilement descriptible et dépend presque entièrement du contexte. Voici des exemples de différents usages de « ah » dans notre corpus :

```
(7) [14:59] <%Spinelli> bah je dois en être à -100$  
[14:59] <%ondes-virtuelles> ah ça va encore  
[14:59] <%ondes-virtuelles> je pensais que ça se chiffrait en milliers  
[14:59] <%Spinelli> mais bon c'est que des gains que j'ai perdu :)  
[14:59] <%ondes-virtuelles> ah ok
```

« Ah » est ici employé pour manifester la prise de conscience d'un décalage entre une croyance que le locuteur croyait vraie, et dont on lui dit qu'elle est fausse. Ici, « ah » montre que l'utilisateur <ondes-virtuelles> s'attendait à pire que ce que lui annonce l'interlocuteur. On trouve parfois des exemples de « ah » employé seul, comme réaction à un énoncé :

```
(8) [15:14] <MeeYung> ondes-virtuelles : ce qu'il me reste à faire : faire des analyses plus poussées ...
```

[15:14] <%ondes-virtuelles> MeeYung oui
[15:14] <%ondes-virtuelles> echographie ?
[15:14] <MeeYung> Oo
[15:14] <MeeYung> comment ça ?
[15:14] <%ondes-virtuelles> bin echographie hépatique
[15:15] <MeeYung> ah

Là encore, « ah » sert à marquer la prise en compte de l'information qui a été apportée, le plus souvent sous la forme d'une proposition, par l'interlocuteur. Mais il peut aussi marquer la surprise, ou encore la déception. « Ah », tout comme la plupart des interjections primaires, est très peu explicite : son interprétation nécessite de nombreux calculs de sens, dépendant du cotexte et du contexte, et n'est pas établie a priori par un ensemble de conventions d'usage très figée comme le sont les interjections secondaires. Remplacer « ah », dans l'exemple (8), par une interjection secondaire comme « Zut ! » ou « Hélas ! » le montre : le sens en deviendrait tout à fait explicite.

Conclusion

Nous avons montré que les interjections n'ont pas de contenu propositionnel. En tant qu'indices, et donc irréductiblement contigües à la situation d'énonciation, elles ne « disent » rien, mais elles « montrent » une émotion. Elles ne font pas sens en référant de façon véridictionnelle à un objet qui leur serait extérieur, mais sont attachées au *hic et nunc* de l'objet qu'elles signalent, nécessairement présent au moment de leur énonciation. Les théories de l'implicite et de l'explicite se fondent sur la notion de contenu propositionnel pour expliquer l'actualisation plus ou moins facile, évidente, du sens déclenché par des énoncés. Or, à l'étude de quelques exemples de notre corpus, il apparaît clairement que certaines interjections sont plus explicites que d'autres : si certaines, comme « Aïe » ou encore « Hélas », déclenchent instantanément et sans effort l'actualisation d'un sens donné, ce n'est pas le cas pour d'autres comme « ah », ou « oh ». Cela dépend simplement de leur degré de figement dans des conventions d'usage : qu'elles soient propositionnelles ou pas n'est pas un critère pertinent. D'autre part, il nous paraît abusif de considérer qu'elles permettraient l'actualisation de contenus propositionnels « non dits », existant « potentiellement » dans une sorte de virtualité énonciative : en effet, comme le montre Laurent Perrin dans son article, « le sens montré n'est pas dit » (voir l'article du même nom, Perrin 2008). Ces observations nous mènent donc à conclure que les notions d'implicite et d'explicite gagneraient à être élargies, et appliquées au-delà des énoncés propositionnels, ce qui nous forcerait à conceptualiser différemment le sens et la langue.

Bibliographie :

ANSCOMBRE, J.-C. :

- « De l'énonciation au lexique: mention, citativité, délocutivité », *Langages* 80, Paris, Armand Colin, 1985a, pp. 9-34.
- « Onomatopées, délocutivité et autres blablas », *Revue Romane* 20/2, Copenhague, Université de Copenhague, 1985b, pp. 169-207.

ANSCOMBRE, J.-C., DUCROT, O., *L'argumentation dans la langue*, Paris, Mardaga, 1983 [1995].

BALLY, Ch., *Linguistique générale et linguistique française*, 2e édition, Berne, A. Francke, 1944.

BURIDANT, C., dir., *L'interjection, jeux et enjeux*, *Langages*, n°161, Paris, Armand Colin, 2006.

DE CHANAY, H., COLAS-BLAISE, M., LE GUERN, O., eds., *Dire/montrer - Au cœur du sens*, France, Éditions de l'Université de Savoie, 2013.

DUCROT, O., « Présupposés et sous-entendus », in *Langue française*, n 4, 1969, pp. 30-43.

DUCROT, O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

EVERAERT-DESMEDT, N., *Le processus interprétatif: introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce*, Liège, Mardaga, 1990.

HALTE, P., *Les marques modales dans le chat: étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoticônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne*, thèse soutenue le 13 décembre 2013 à Luxembourg, disponible en ligne : <http://www.theses.fr/2013LORR0308>, Metz, 2013.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'implicite*, Paris, Armand-Colin, 1986.

KLEIBER, G., « Sémiotique de l'interjection », in *Langages*, n° 161, Paris, Armand Colin, 2006.

KRONNING, H., « Monstration, véridiction et polyphonie. Pour une théorie modale de la polyphonie », in De Chanay, H., Colas-Blaise, M., Le Guern, O., eds., *Dire/montrer - Au cœur du sens*, France, Éditions de l'Université de Savoie, 2013, pp. 93-115.

MOESCHLER, J., ZUFFEREY, S., *Initiation à l'étude du sens*, Paris, Sciences Humaines, 2012.

NØLKE, H., *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain/Paris, Peeters, 1994.

PEIRCE, Ch. S., *Écrits sur le signe, rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle*, Paris, Éditions du Seuil, 1978.

PERRIN, L., «Le sens montré n'est pas dit», in Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B. & Norén, C., eds., *L'énonciation dans tous ses états, mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Bern, Peter Lang, 2008, pp. 157-187.

SPERBER D., WILSON, D., *La Pertinence*, Paris, Minuit, 1986.

SWIATKOWSKA, M., *Entre dire et faire, De l'interjection*, Krakow, Wydawnictwo UJ, 2000.

TESNIERE, L., *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.

VION, R., « Modalités, modalisations et discours représentés », in *Langages*, n°156 : *Effacement énonciatif et discours rapporté*, Paris, Larousse, 2004, pp. 96-110.

WITTGENSTEIN, L., *Tractatus logico-philosophicus*, Routledge & Kegan Paul Ltd, traduit de l'allemand par Gilles Gaston Granger, Paris, Gallimard, 1922 [1993].